

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Politique de soutien aux organismes reconnus

### **Saguenay répond aux recommandations du vérificateur général et dépolitise l'aide aux organismes**

**Saguenay, le 1<sup>er</sup> avril 2019** – Le maire suppléant et président de la commission des finances, M. Michel Potvin, est fier de dévoiler la nouvelle Politique de soutien aux organismes reconnus – volet financier, adoptée ce soir par le conseil municipal. La Ville de Saguenay répond ainsi aux recommandations émises par le vérificateur général dans ses rapports de 2009, 2010, 2013 et 2017, nommément de revoir la gestion et le suivi de l'aide versée aux organismes et d'en centraliser les budgets. Cette seconde étape s'inscrit dans le processus amorcé en juin 2018 avec l'adoption à l'unanimité, par le conseil municipal, de la Politique de reconnaissance des organismes.

Les membres élus et citoyens des commissions concernées de la Ville de Saguenay, en collaboration avec le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, ont élaboré des critères d'évaluation clairs, transparents et équitables inspirés des consultations menées auprès d'organismes, de la Politique culturelle et de la Politique de développement social de la Ville de Saguenay.

« Ce travail de concertation permet à la municipalité de se doter d'une vision commune et d'une approche uniforme en matière de soutien aux organismes, qui offrent des services aux citoyens dans les domaines communautaire, culturel, événementiel, sportif, de loisir et du plein air. Je tiens à remercier le personnel du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire pour leur travail exceptionnel dans ce dossier », a indiqué le maire suppléant, M. Michel Potvin.

Rappelons qu'en novembre dernier, la Ville invitait les organisations à but non lucratif dûment enregistrées auprès du Registraire des entreprises du Québec à compléter le processus de reconnaissance. Ce prérequis est nécessaire pour obtenir du soutien de l'administration municipale. Ce soutien financier est aussi accordé en fonction de critères spécifiques, notamment l'offre et l'accessibilité des services, l'envergure de l'organisation et l'efficacité organisationnelle.

La Politique de reconnaissance des organismes et la nouvelle Politique de soutien aux organismes reconnus – volet financier sont accessibles sur le site web de la Ville de Saguenay.

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Veillez noter que les demandes de soutien devront dorénavant être déposées avant le 31 août de chaque année afin de mieux accompagner les organismes dans leur reddition de comptes et la planification de leurs activités. Les organismes ayant déposé une demande de soutien durant le dernier exercice financier seront contactés prochainement.

**-30-**

Info : Cindy Girard  
Attachée de presse  
Cabinet de la mairesse  
418 590-7412